

PROCÈS - VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mardi 17 mars 2020
17h30

Salle 5

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès verbal de la séance n°1 du Conseil d'Administration du Jeudi 21 novembre 2019
- 1.1 Approbation de l'ordre du jour

2. AFFAIRES ADMINISTRATIVES

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

- 3.1 Compte financier 2019 (annexe 2 transmises ultérieurement)
- 3.2 Budget 2020 : DBM pour information
DBM pour vote (prélèvement sur fonds de réserves)
- 3.3 Conventions diverses et marchés (annexe 3 – diététicienne- récupération cartouche - prêt estrade ...)
- 3.4 Aides diverses aux actions du collège (annexe 5 en attente)
- 3.5 Tarifs définitifs voyages 2020 (sous réserve)
- 3.6 Créances irrécouvrables (sous réserve)
- 3.7 Autorisation recrutement AESH et AED

4. PÉDAGOGIE

- 4.1 Rentrée 2020 : évolution des postes de titulaires d'enseignement (annexe 6)
- 4.2 Programme association sportive et présentation projet annuel (annexe 7)
- 4.3 Etude Cyberlife (annexe 8)

5. QUESTIONS DIVERSES

- 5.1 Information Travaux et Équipements (annexe 9 sous réserve)

Membres présents :

Pour l'administration :

M.CHICHE Principal, M.LEFEUVRE Principal adjoint, M.BUCHARD Gestionnaire, Mme REDON Conseillère Principale d'Education en vidéo.

Pour les représentants des collectivités :

M. POUJARDIEU, Représentant de la commune de Langon.

Pour les enseignants en vidéo :

Mme POUPOT, Mme HOOPER, Mme ROCHEREAU, M.SEGOT

Pour les personnels ATOSS :

Mme LAURE

Pour les parents d'élèves en vidéo :

Mme VIAULT, Mme PERRAULT, Mme PELLETIER

Pour les invités et n'ont pas droit au vote en vidéo : Mme COATANHAY

17h35 : Ouverture du Conseil d'Administration, le quorum étant atteint. 13 membres sont présents, dont 8 par vidéoconférence.

1. Approbation du procès verbal de la séance du jeudi 4 juillet 2019

[Approuvez-vous le procès verbal de la séance du jeudi 4 juillet 2019 ?](#)

Présents 13/24 Contre: 0 Abstention: 0 Pour: 13

- 1.1. Approbation de l'ordre du jour

3. AFFAIRES FINANCIÈRES

• 3.1 Compte financier 2019

- Le compte financier reprend l'ensemble des sommes dépensées et encaissées au titre d'une année donnée par un établissement, opérations autorisées par le vote du budget primitif et les différentes décisions budgétaires modificatives présentées au cours de l'exercice. Avec un certain nombre d'indicateurs de gestion, ce compte financier doit faire l'objet d'une présentation par le chef d'établissement et l'agent comptable. L'instruction codificatrice M9.6 (parue par décret 2012-1193 du 23 octobre 2012) prévoit que l'ordonnateur doit rendre compte de sa gestion en conseil d'administration de l'EPL.
- Ainsi, au cours de l'année 2019, le collège Jules Ferry a dépensé 1 729 871,05 euros et a comptabilisé des recettes à hauteur de 1 702 807,60 euros. Le budget primitif a été modifié à 19 reprises au cours de l'exercice (10 décisions budgétaires modificatives et 9 décisions de l'ordonnateur).
- La différence entre recettes et dépenses détermine le résultat de l'exercice : excédent ou déficit. L'excédent sera affecté aux réserves de l'établissement. En cas de déficit, les réserves seront ponctionnées pour l'effacer.
- Des opérations particulières prennent également en compte la variation de la valeur du stock alimentaire (augmentation ou diminution) ainsi que les écritures d'amortissement des biens inscrits au patrimoine de l'établissement.
- Pour l'exercice 2019, le Service Général de l'établissement (recettes moins les dépenses des services Activités Pédagogiques, Vie de l'Elève et Administration et Logistique) affiche un résultat brut excédentaire de 2 041,09 euros. Le service Restauration et Hébergement termine sur un déficit de 7 788,59 euros.
- Les autres services dits « spéciaux » (Bourses Nationales et Mutualisation des Contrats Aidés) doivent s'équilibrer en recette et en dépense. Ils ne dégagent donc aucun résultat, les reliquats de subventions sont automatiquement reportés sur l'année suivante.
- Le service Opérations en capital indique un déficit de 21 315,95 euros correspondant à un prélèvement sur nos réserves pour financer des acquisitions et des réparations.

Sur le rapport du Chef d'Etablissement, le Conseil d'Administration adopte-t-il le compte financier 2019 arrêté aux sommes de 1 729 871,05 euros en dépenses et 1 702 807,60 euros en recettes ?

Présents 13 / 24 C 0/24 A 0/24 P 13/24

Sur le rapport du chef d'Etablissement, le Conseil d'Administration affecte-t-il le résultat de l'exercice 2019 comme suit :

+ 2 041.09 euros aux réserves disponibles du service général

- 7 788.59 euros aux réserves disponibles du service de restauration

Présents 13 / 24 C 0/24 A 0 /24 P 13 /24

3.2 Budget 2020 : DBM pour information :

15 000,00 euros du Département pour du matériel EXAO (service AP – matériels pédagogiques)

400,00 euros du Département pour le projet « la villa romaine » (service AP – itinéraires culturels)

300,00 euros du Département pour le projet « Allons au théâtre » (service AP – itinéraires culturels)

766,00 euros du Département pour le projet « collège au cinéma » (service AP – collège au cinéma)

DBM pour vote (prélèvement sur fonds disponibles)

2 500,00 euros pour restauration (SRH) – motorisation d'une chambre froide - indispensable au fonctionnement de la Demi-pension.

[Le CA autorise le prélèvement ?](#)

Présents 13 / 24 C 0/24 A 0/24 P 13/24

3.3 Conventions diverses

Mutualisation marché « contrôles techniques obligatoires » - mise en œuvre d'un marché pour regrouper tous les contrôles une baisse des coûts est attendue cela concernera l'exercice 2021 -

Présents 13/24 C 0/24 A 0/24 P 13/24

Convention Atelier Danse passion -

Présents 13/24 C 0/24 A 0/24 P 13/24

Convention avec le collège Elise Deroche - accueil allophones

	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Convention avec le lycée Jean Moulin - accueil allophones				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Marché de location Bnp lease et Ricoh : 2 photocopieurs – salle des professeurs et administration suite fin du marché précédent- 60 mois jusqu'en mars 2025				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Récupération de cartouche avec l'association LVL				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Prêt Estrade Collège Sainte Marie (vœux du Président du Département)				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Liaison CM2 6 ^{ème} enfant voyage -				
	Présents 13/ 24	C 0/24	A 0/24	P 13 /24

3.5 Aides diverses aux actions du collège

Aide Comité Jumelage Langon Penzberg pour 450,00 euros				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Aide Office Franco-Allemand de la Jeunesse pour 1 830,00 euros				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Aide Association les Abeilles matériel EPS projet Escalade pour 300,12 euros				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Aide MAAF Assurance pour 7 052,28 pour des travaux de réparation				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24
Aide FCPE reliquat de financement UNSS (150 euros)				
	Présents 13/24	C 0/24	A 0/24	P 13/24

3.6 Tarifs définitifs voyages 2020

L'ensemble des voyages est annulé dans le cadre des mesures prises contre le coronavirus. L'établissement a demandé aux organismes concernés le remboursement.

3.7 Créances irrécouvrables

Néant.

3.8 Autorisation recrutement AESH

Les nécessités de recrutement des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) ne sont pas toujours en phase avec les dates des réunions des conseils d'administration.

Les notifications des moyens attribués par l'autorité académique ne correspondent pas toujours avec la date de tenue des CA.

Afin de pouvoir répondre à la nécessité d'assurer le bon fonctionnement du service public de l'éducation en assurant la continuité de la scolarisation des élèves présentant un handicap :

[Autorisez-vous le chef d'établissement à recruter 15 personnels AESH à hauteur des dotations accordées par l'autorité académique, au titre de l'année scolaire 2020-2021 ?](#)

Présents 13/24 C 0/24 A 0/24 P 13/24

4. PÉDAGOGIE

4.1 Rentrée 2020 : évolution des postes de titulaires d'enseignement

Le travail auquel nous participons à vocation à préparer le mouvement des enseignants : les créations et ouvertures de postes.

La première étape est le calcul des effectifs attendus par l'établissement.

La DSDEN a prévu :

6 divisions pour le niveau 6^{ème} ,

5 pour les 5^{ème} ,

5 pour les 4^{ème}

4 divisions en 3^{ème}

1 ULIS

Soit 559 élèves. La prévision de l'établissement est de 575 élèves mais on observe dans les chiffres de la DSDEN .Un « oubli » de 6 élèves en Ulis.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde

à

COLLEGE JULES FERRY
LANGON
0330083L

Division de l'Organisation
Scolaire

DOS

Réf. : CJ/BP N°2020-4

Affaire suivie par
Christophe JASSON

Téléphone
05 56 56 36 88

Télécopie
05 57 87 08 60

Méi
ce.ia33-dos@ac-bordeaux.fr

Secrétariat DOS
Béatrice PACE

30, cours de Luze
BP 919
33060 Bordeaux-Cedex

Objet : Dotation globale horaire - Préparation de la rentrée 2020.

J'ai le plaisir de vous faire connaître votre projet de DGH :

COLLEGE : 632

SEGPA :

Cette dotation couvre l'intégralité des moyens délégués pour la rentrée 2020.

Quelques points de vigilance :

- Le strict respect des heures obligatoires dues aux élèves, qui s'imposent à tous.
- Les marges d'autonomie laissées à votre appréciation dans leur utilisation, doivent viser un accompagnement personnalisé de l'élève. Pour les établissements concernés la bonification sociale et territoriale est intégrée dans ce projet.

Je vous remercie de soumettre au service de la DOS un projet de la ventilation en HP et en HSA de votre DGH au plus tard le 24 janvier 2020.

Cette proposition veillera à respecter un calibrage proche de celui de la rentrée 2019.

François COUX

Le Principal : « Le Montant initial de la dotation globale horaire attribué par la DSDEN pour 2020-2021 est de : 632h heures. Je ne pouvais pas organiser l'ensemble des activités prévues avec ce montant ce qui a donné lieu à des échanges avec la DSDEN qui a fait une deuxième proposition à :637h réparties en 580 HP et 57 HSA (l'an dernier 606 h réparties en 575.5 HP et 30.5 HSA).


direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Gironde

Bordeaux, le 12 février 2020

Le directeur académique des services de l'éducation nationale, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Gironde

à

Madame, Monsieur le chef d'établissement
COLLEGE JULES FERRY
LANGON

0330083L

Division de l'Organisation
Scolaire

DOS

Réf. : CJ/BP N°2020 -22

Affaire suivie par
Christophe JASSON

Téléphone
05 56 56 36 88

Méi
dsden33-dos@ac-bordeaux.fr

OBJET : notification des moyens enseignants – Rentrée 2020-2021.

Je vous informe que le montant de la DGH provisoire modifiée pour la rentrée 2020-2021 est de :

580.00 HP

57.00 HSA

TOTAL : 637

TABLEAU DE REPARTITION DES EFFECTIFS ET DES GROUPES DE LANGUE JULES FERRY

Réf. : DGH-TRMD,CLG,TREGL03

21 Classes

DOCUMENT DE TRAVAIL

20/02/2020

CLASSES	EFFECTIFS	LV 1		LV2			SPORT	LATIN	DOUBLANTS
		ALLEMAND	ANGLAIS	ANGLAIS	ESPAGNOL	OCCITAN	EURO		
6°A BIL	27	12	12	15					0
6°B BIL	27	12	12	15					0
6°C	27		27						0
6°D OCC	27		27			15			0
6°E	27		27				20		0
6°F	27		27						0
TOTAL	162	24	132	30	0	15		0	0
5°A Bi Lat	27	10	27		17			15	0
5°B Bi Latin	27	10	27		17			14	0
5°C	26		26		26	5			0
5°D	27		27		27				0
5°E UNSS	27		27		27		27		0
TOTAL	134	20	134	0	114	5		29	0
4°A Latin PE Alld	28	9	28		20		15	16	0
4°B PE Alld	28	9	28		19		15		0
4°C Latin Occ Alld	28	9	28		20	16		15	0
4°D	28		28		28				0
4°E UNSS	28		28		28		28		0
TOTAL	140	25	140	0	115	16		31	0
3°A latin PE Alld	29	9	29		20		15	15	1
3°B PE Alld	28	9	28		20		15		0
3°C Latin Occitan Alld	28	9	28		20	7		15	0
3°D UNSS	30		30	0	30		30		1
									1
TOTAL	115	25	115	0	90	7	104	30	3
ULIS	14		14						
TOTAL GENERAL	565	94	535	30	319	43		90	3

ALIGNEMENTS LV 1	
ALIGNEMENTS LV 2	
ALIGNEMENTS LATIN 5ème	2 groupes de Latin niveaux 4ème et 3ème

COLLEGE JULES FERRY LANGON

TABLEAU DES BESOINS

20 02 2020

DGH 637 -580 HP - 57 HSA -

RENTREE SCOLAIRE 2020

Les horaires par division ou groupe sont indiqués en italique dans chaque case.

Niv	Effic	Div	Math	Phys	SVT	Français	Latin	Hist-Géo	LV			Occ	Arts Plas	Ed mus	Techno	EPS	TOTAL
									ANG	ALL	ESP						
6e	162	6	4,5 1 27	0,5 3	2 12	0,5 27	4,5 0	1 0	3 18	3 24	4 4	1 1	1 6	1 6	1,5 9	4 24	28 112 161
5e	134	5	3,5 17,5	1,5 7,5	1,5 7,5	0,5 22,5	4,5 1	1 1	3 15	3 15	3 3	2,5 12,5	1 5	1 5	1,5 7,5	3 15	25,5 102 135
4e	140	5	3,5 17,5	1,5 7,5	1,5 7,5	0,5 22,5	4,5 2	1 4	3 15	3 12	3 3	2,5 12,5	1 1	1 5	1,5 7,5	3 15	28,5 85,5 135
3e	115	4	3,5 14	1,5 6	1,5 6	0,5 16	4 4	1 4	3,5 14	4 15	3 3	2,5 10	1 1	1 4	1,5 6	3 12	28,5 85,5 118
551			76	24	33	88	9	62	66	13	32,5	4	20	20	30	66	566
LABO				2	2									Chor 1	-7,5	A.S. 12	

REPARTITION DES HEURES " A DECISION EN ETABLISSEMENT " (hors vie de classe)

CFG																Total	
AP	6	6	3	3	6											3	21
	5									2,5						2	4,5
	4	2,5	2	0,5	2,5												7,5
	3	2		0,5	4												6,5
Parcours															4		4
PAvenir																	4
ULIS																	21
LCA								0									0
TOTAL	86,5	31	39	100,5	9	62	66	13	34,5	4	20	21	30	87	70,5	636,5	

Conséquences sur les postes:

Bilangue conservé en 6^{ème} puis LV2 Allemand 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}

Allemand partage service 13h (4h en 6^{ème} et 3h conservées en 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}) 2h de Complément de Service Donné

Arts Plastiques 20h et 2HSA – Mme Adam à mi-temps – donc complément de service en BMP pour 11h

Demande de maintien de Mme Hugelmann sur le complément de poste

EPS Hypothèse actuelle - pas de poste partagé 87 heures dont 10 en HSA

Technologie – « pas de changement » un poste titulaire pour 18h complété de 3hsa –

Physique Chimie Hypothèse actuelle pas de poste partagé 40 heures 4 en HSA - dont bloc science techno de 6^{ème}

Coordonnateur EPS + 2 IMP (réglementaire)
Référént matériel TICE +1 IMP (marge possible)
Référént pédagogique TICE +1 IMP
Référént décrochage 0.5 IMP

Parcours Éducation artistique et culturelle :

Éducation Musicale

collège au cinéma et Parcours avenir 1h / Classe 3^{ème} /

Atelier Scientifique (+ parcours énergie pour un groupe cette année de 4^{ème} et 3^{ème})

Français 100.5 heures

Lettres classiques projet de 1 groupe de latin en 5^{ème}

2 groupes en 4^{ème}

2 groupes en 3^{ème}

Lettres modernes 3 HSA

Lettres Occitan pas de CSD et 0.5 HSA

Anglais 68 heures dont demande de complément de service pour 9 heures et 5 HSA -

Espagnol 37.5 H dont 1.5 HSA

Histoire Géographie 63.5 H dont 6h pour complément de service et 3.5 HSA

Math 86.5h , dont 5.5 HSA et un CSR de 7.5

Le représentant de l'équipe de mathématiques soulève une question qui n'avait pas été évoquée en Conseil Pédagogique celle de la répartition du complément horaire entre HSA et CSR.

Le Principal rappelle que la réflexion porte sur les ouvertures et fermetures de poste et que , comme tous les ans , l'organisation des enseignements nous obligera a retravailler les répartitions en fin d'année au regard de la réalité des effectifs.

SVT 39 heures , dont 3 HSA

Musique 21h de service dont 3 HSA

La présidente de la FCPE nous informe de son souhait de voter une motion. Elle rappelle la demande de classement REP. Elle fait lecture de cette motion qui n'avait pas été communiquée préalablement.

Le Président du CA propose de joindre ce document au PV du CA. (voir ci-dessous)



Motion déposée par les parents représentants FCPE du collège Jules Ferry pour le CA du 17 mars 2020

Nous, parents élus FCPE, constatons que la dotation horaire globale qui conditionne la répartition des moyens donnés par l'Etat est insuffisante car elle induit :

- des classes aux effectifs pléthoriques notamment en classes de 3ème
- un choix d'options insuffisant pour permettre à des élèves occitanistes par exemple de faire du latin à partir de la 5ème, ou à des germanistes qui ne font pas de latin de faire occitan
- La fragilisation des élèves en difficulté quand ils sont en classe entière,

Nous demandons que cette dotation soit revue à la hausse afin de permettre

- la création de classes supplémentaires (allant dans le sens de notre demande de REP)
- la création de choix d'options pour certains élèves
- des moyens supplémentaires pour accompagner au mieux des élèves en difficultés

Nous, parents d'élèves FCPE, tenons à rappeler par la présente que nous défendons l'Ecole publique. Une Ecole de qualité et que nous souhaitons en priorité que tous les jeunes aient accès à un enseignement de qualité, bienveillant et rassurant afin de s'accomplir pleinement en tant que futur adulte dans un climat serein et apaisé.

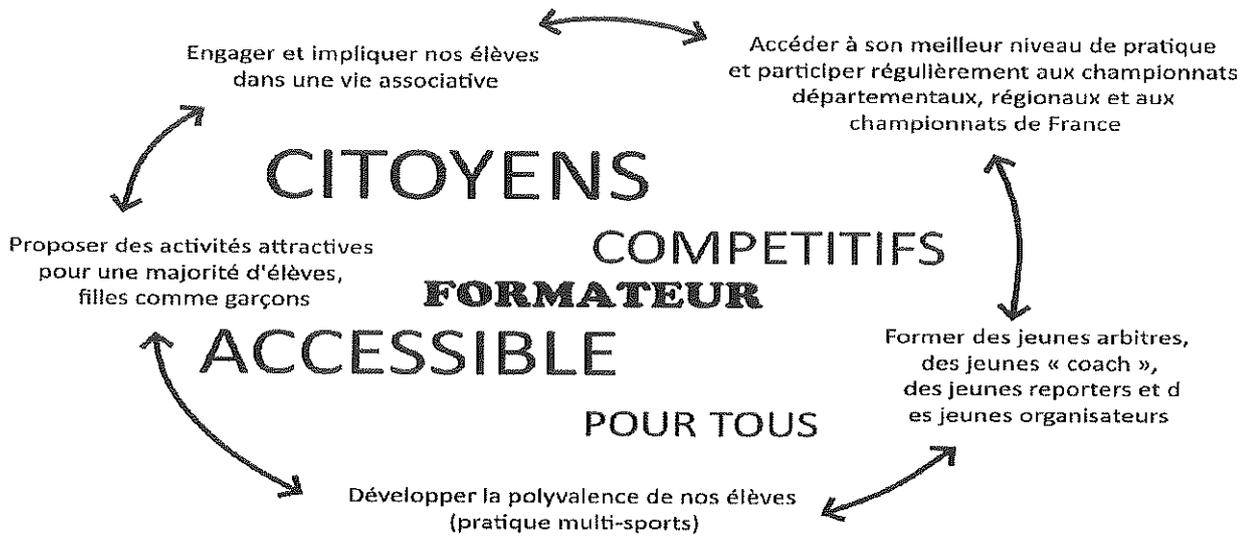
Nous précisons que cette motion ne remet pas en cause le travail de répartition des moyens de Monsieur CHICHE, Principal du collège Jules Ferry.

Approuvez-vous la proposition de répartition de la Dotation Globale Horaire proposée par le Chef d'Établissement ?

Présents 13 / 24 C 3/24 A 1/24 P 9/24

4.2 Programme association sportive et présentation projet annuel

Synthèse du projet d'A.S. Collège Jules Ferry, LANGON



Projet mis en œuvre grâce :

- à l'implication de tous
- au soutien du chef d'établissement
- aux partenariats extérieurs
- aux entraînements très fréquents :
 - lundi : basket-ball
 - mardi : deux créneaux de handball
 - mercredi : compétitions
 - jeudi : zumba
 - vendredi : athlétisme

Bilan sportif très positif :

- de nombreux titres de district, départementaux, académiques et même une médaille de bronze nationale il y a quelques années

Participation très importante des élèves :

- environ 1/3 du collège licencié (et à jour de sa cotisation...)

Bilan financier :

- les nombreuses actions mises en place permettent de contre-balancer les nombreuses dépenses

Présentation projet olympique par le représentant de l'équipe EPS

Ce projet est prévu pour le mardi 23 juin ; Il a pour objectifs :

Participer localement à l'émulation autour de la tenue des JO à Paris en 2024

Inciter les collégiens à la pratique physique en s'appuyant sur les activités olympiques

Tisser des liens entre le monde scolaire et le milieu associatif

Engager les élèves dans des activités sportives qu'ils ne pratiquent pas en dehors du collège

Participation aux parcours Santé et Citoyenneté

Organisation générale

Deux pôles :

Plaine de Duros (terrains synthétiques, halle de Duros)

Secteur Jules Ferry / Garros (gymnase et plateau sportif du collège, piste d'athlétisme, piscine extérieure, gymnase

Garros, terrains de tennis, skate park, salle de la vaillante)

Organisation conjointe :

4.3 Etude Cyberlife

Le collège Jules Ferry a été sélectionné pour participer à l'étude *CYBERLIFE*, une étude scientifique dirigée par une équipe de chercheurs de l'Université de Bordeaux (<https://etudecyberlife.fr>). L'étude est financée par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre d'un appel à projet Santé Publique. Conformément à la loi, l'étude a obtenu l'aval du Comité de Protection des Personnes (Accord n° 2018-A01214-51) ainsi que de la CNIL (Accord n° DR-2019-236) afin de garantir la protection des données recueillies dans le cadre de l'étude. Enfin, les services de l'Education Nationale sont informés de la tenue de l'étude et une convention dédiée existe entre le Rectorat et l'Université de Bordeaux.

Face au constat de l'augmentation constante du temps passé par les adolescents sur internet et sur les réseaux sociaux, et de l'influence de ces activités en ligne au sein des établissements scolaires, l'étude *CYBERLIFE* se propose de mieux comprendre l'usage des réseaux sociaux chez les adolescents, de l'usage typique au cyber-harcèlement. Elle vise aussi à mieux définir les usages de réseaux sociaux et leur impact sur les jeunes en termes de bien-être et de réussite académique. L'étude vise également à mieux comprendre le phénomène de cyber-harcèlement et les liens entre harcèlement dit traditionnel et cyber-harcèlement.

L'étude se déroule sur 3 ans à partir d'un échantillon représentatif de 4000 collégiens qui seront suivis de la 5^{ème} à la 3^{ème} à raison d'un questionnaire par an. Un large panel d'établissements a donc été tiré au sort parmi les établissements publics afin d'obtenir un échantillon représentatif des collèges de notre département. **Il est important de noter que les résultats de l'étude ne porteront pas sur un collège individuel mais sur l'ensemble des**

collèges participants. Les données recueillies auprès de votre établissement seront analysées avec l'ensemble des autres collèges participant en précisant leurs caractéristiques générales (par exemple : rural ou urbain, taille de l'établissement). **Aucun rapport, aucune publication sous quelque forme que ce soit ne permettra à quiconque d'identifier votre établissement. Seuls les résultats globaux seront rendus publics.** Par ailleurs l'étude est basée sur le consentement parental libre et éclairé et sur la confidentialité des informations fournies par chacun. Ainsi, **seuls les parents qui le souhaitent participeront, et seuls les adolescents dont les parents ou tuteurs légaux y ont consenti explicitement se verront proposer de participer.**

Pour vote:

Acceptez vous de participer au dispositif d'étude et de recherche Cyberlife proposé par l'université de Bordeaux , sous réserve de la faisabilité (contexte de fermeture) ?

Présents 13/24 C 0/24

A 0/24

P 13/24

5.1 Information Travaux et Équipements

Courrier au Président du Département le vendredi 21 février :

- relance de la demande de traitement des façades et de reprise des zingueries pourtant validé par courrier département du 5 juillet 2018 et annoncé comme programmé pour été 2019
- Relance demande de climatisation local technique (baies de brassage)
- Relance demande de sécurisation des clôtures et suppression de l'ancien portail donnant sur l'avenue des Résistants : Une réunion est programmée le 8 avril. Une équipe sous la responsabilité de M Leroy DGA et de M Favory devait réunir l'Équipe mobile de sécurité, un représentant de la Gendarmerie et M Garcia.
- Relance demande d'installation de volets roulants fenêtres RDC et 1^{ER} étage est.
- Réponse département à nos demandes matérielles hors PPI:

Equipement matériel hors PPI

Au vu du nombre important de ces demandes, il a été acté pour cette année, qu'il n'y aurait qu'une campagne d'équipement, la priorité étant de satisfaire les dossiers non traités de 2019 puis ceux de 2020 transmis par le coordonnateur de votre secteur et listés ci-dessous :

Mobilier scolaire	L'achat de 60 chaises, 30 tabourets et 30 tables,
Matériel EPS	L'achat de matériels de sport d'escalade,
Salle des agents	La fourniture de casiers (8 places), 1 table basse et 4 chaises.

L'Établissement continue à prendre en charge les améliorations d'éclairage : ainsi dans les escaliers Nord et Sud un dispositif automatisé a été installé par l'Ouvrier Professionnel.

Fin du Conseil d'Administration à 19h46

Le Président :
M. CHICHE

Le Secrétaire de séance :
à titre exceptionnel , M LEFEUVRE

